

Association ABV Bac à voile Président Pierre Mallet

Bienvenue à nos nouveaux adhérents !!

Les informations qui vont suivre sont importantes afin que vous puissiez connaître le bon fonctionnement de l'Association, la communication entre les membres, la vie de l'association, l'entretien du bateau, les convocations aux AG et conseil d'administration et autres réunions se font par internet ou par le biais du groupe whatsApp "communications".

L'accès au site de l'ABV est libre, vous pouvez aussi notamment y trouver les dernières "nouvelles" de la vie du Bac.

Le calendrier en ligne sur le site est à jour, c'est lui que vous devez consulter pour organiser vos sorties.

La réservation pour une sortie sur le bac à voile s'organise de la façon suivante :

- ➢Accéder au calendrier sur le site de l'ABV.
- ➢La réservation peut se faire avec le numéro de tél inscrit sur le calendrier, dans la mesure des places disponibles 15 personnes maximum par sortie.

Les cotisations sont renouvelables à partir du 1er Janvier, les non adhérents seront supprimés des listes de diffusion avant l'assemblée Générale.
Les nouvelles adhésions prises après le 15 Octobre sont valables pour l'année suivante.

Le bac a plus de 35 ans, il nécessite une attention et un entretien régulier.
La participation des adhérents à la vie de l'association, à l'entretien annuel du bateau sera toujours la bienvenue…

Je vous souhaite à tous de belles navigations et de bons moments de partage.

L'utilisation du bateau est strictement réservée aux membres de l'association à jour de leur cotisation.

Concernant le renouvellement des adhésions, merci de compléter la fiche d'adhésion en ligne, que vous retrouverez sur le site de l'ABV icône "ressources" et procéder au paiement par virement bancaire.

Le Bateau : Pourquoi “Président Pierre Mallet” ?



Ce type de bateau a été choisi pour participer au concours BREST 92 «BATEAUX des CÔTES de FRANCE» afin de représenter le Bassin d'Arcachon.

Pierre Mallet était le nom du porteur du projet qui nous a malheureusement quitté en 1989, au lendemain de la première fête des bateaux en bois de Larros, organisée pour le lancement du projet.

Le Bac à Voile (comme le Pierre Mallet) a été imaginé et conçu par Auguste Bert, charpentier à l’Aiguillon. Ce même chantier ayant présenté un modèle de bac sous forme de maquette à l’exposition universelle de 1900, maquette qui nous a servi pour certains détails de gréement et de construction, et que l’on peut toujours voir exposée au musée d’Aquitaine.

Fin du 19^{ième} début du 20^{ième}, apparaissent les premiers bacs à voile sur le bassin et sur les lacs environnants, bateaux à tout faire, ils servaient pour le frêt (poteaux de mine, grave, sable et matériaux divers), notamment lors de l’aménagement des

premières habitations sur la presqu'île pour le ravitaillement de ses habitants, mais aussi pour l'ostréiculture et la pêche (sardines l'été).
1920 : le moteur commence à prendre le pas sur la voile, les bacs vont être motorisés, ils seront remplacés par des bateaux à usages mixtes (type Argo), construits à francs bords, armés d'une voile d'appoint au tiers avec la possibilité d'abattre le mat (jumelle palan) quand ils naviguaient au moteur.

Le déclin de l'activité (frêt) amènera à l'abandon des bacs à voile, le dernier résistera jusqu'au milieu des années 30 (famille PEYRONDET à La Teste de Buch).

La construction du bateau

Michel BOSSUET (Charpentier de Marine à ARCACHON) dessine le Bac à Voile : Longueur 12 ml – largeur 3.40 ml – tirant d'eau 0.40-1.80 ml, poids environ 6 tonnes.

Ce sera un Sloop aurique, construction typique de ce genre d'embarcation du Bassin.

La construction est lancée en 1990 sous la direction du chantier RABA, Maître d'œuvre et constructeur des pièces principales.



Le chantier BOSSUET se charge du gréement.

La main-d'œuvre est assurée par une foule de bénévoles, de même le financement se fait en vendant des « actions » à environ 600 donateurs et en sollicitant quelques entreprises, municipalités et autres institutionnels.

Le bateau sera mis à l'eau en Juillet 1991.

Un an après, le bateau part (en camion) à BREST 92 pour le concours des reconstructions des bateaux des côtes de France.

Le Président Pierre Mallet revient sur le Bassin avec 3 prix en poche :

- 1er prix pour l'originalité de son gouvernail
- 2ème prix pour les bateaux de moins de 12 mètres
- 3ème prix pour l'implication de la population dans le projet



L'Association :
ABV ou « Les Amis du Bac à Voile Pdt Pierre Mallet »

Créée en 1993, soit deux ans après la mise à l'eau du bateau, elle a pour but :

- ➢ de faire naviguer le Bac et de l'entretenir,
- ➢ de faire découvrir la navigation traditionnelle sur le Bassin d'Arcachon à ses membres,
- ➢ de participer aux nombreuses manifestations nautiques du Bassin ou des Côtes Atlantiques (Brest, Douarnenez, Morbihan, Bordeaux, Rochefort, La Rochelle…)
- ➢ de promouvoir la construction d'autres bacs à voile (une douzaine depuis 1991 sur le Bassin, plus un à Madagascar).

Des plans du **Pierre Mallet** sont nés principalement **Les Copains à bord, Umbria**, **L'Escalumade** et **Tante Sophie**.
Le Bac à Voile Président Pierre Mallet a été classé en 2025 **Bateau d'Intérêt Patrimonial.**

L'association comprend environ 250 membres.

Au printemps, les membres se regroupent pour l'entretien du bateau, toutes les bonnes volontés sont bienvenues.

Dès sa remise à l'eau, s'enchaînent sorties, régates, balades avec les adhérents, participations aux manifestations d'intérêt général (sorties avec des scolaires, pour des associations caritatives et inclusives, participation au salon…) et éventuels déplacements vers d'autres plans d'eau.

L'association ne navigue que pour ses membres et quelques invités pour les sorties caritatives et d'intérêt général.

Chaque membre peut prétendre à naviguer autant de fois qu'il veut en fonction du planning et des disponibilités.

Le bateau navigue sous la responsabilité d'un chef de bord validé par le conseil d'administration de l'Association.

Les chefs de bord sont réunis une fois par an pour la traditionnelle remise à niveau concernant le fonctionnement des sorties, les manœuvres du bateau et la sécurité à bord.

Le bateau effectue une centaine de sorties par an.

Le Bac à voile est stationné au quai Patrimoine du port d'ARCACHON traque 12.

A terre, le QG de l'association se situe dans le quartier de Bordes, implanté sur une AOT. Les cabanes servent de stockage et de lieu de réunions.

Communication :

Elle se fait essentiellement :

➢Par mail : bacavoilearcachon@gmail.com

➢Ou par **WhatsApp** " groupe communication"

Le site est consultable à tout moment :
http://www.abv-president-pierre-mallet.com